

La lutte,

ça paye



## AUGMENTATION DES SALAIRES:

# Les négociations ont commencé pour 2024, et les propositions des employeurs sont bien loin du compte

Pour rappel: **21 % de hausse des prix alimentaires en 2 ans**  
**15 % de hausse des prix pour la rentrée scolaire 2023**

Pour la Branche des IEG, les employeurs proposent 1 % de hausse  
du SNB au 1<sup>er</sup> janvier 2024. **C'est inacceptable pour les salariés!**

**D'autant que les résultats financiers d'EDF et ENGIE explosent:**  
**+ 34,6 % sur le chiffre d'affaires d'EDF fin mars 2022**  
**+29,8 % pour le résultat d'exploitation ENGIE**

La première séquence de négociations salariales pour 2024 inclut la clause de revoyure 2023, gagnée par la CGT.

Les employeurs ont donc proposé:

**1/ un reliquat pour 2023 de 0,5 % de hausse sur le SNB, qui serait versé en janvier 2024. Il s'ajouterait aux 2,3 % de hausse de 2023.**

Pour les employeurs, cela devrait permettre d'atteindre les 4,8 % de l'inflation officielle pour 2023.

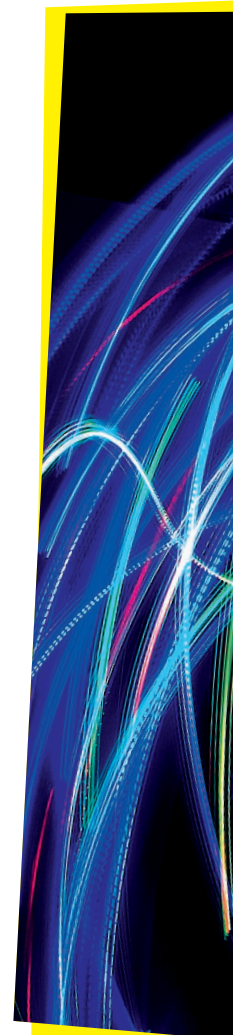
Pour mémoire, **nous avons obtenu pour 2023, grâce au rapport de force: 2,3 % du SNB +0,4 % de mesures de grille.** Nota: les employeurs incluent systématiquement l'ancienneté dans

*leur chiffrage, car ils considèrent l'ensemble des augmentations de la masse salariale. Mais pour la CGT, l'ancienneté n'est pas une augmentation à proprement parler! Les échelons d'ancienneté sont des droits statutaires, automatiquement acquis par les agents grâce à leur fidélité à l'entreprise!*

**2/ Pour 2024, les employeurs proposent 1 % d'augmentation du Salaire National de Base, considérant une prévision d'inflation de 2 % pour 2024!**

LE SERVICE PUBLIC  
EST UNE ÉNERGIE  
D'AVENIR

MOBILISÉS  
POUR VOUS



Ce chiffre est bien loin des prévisions de la Banque de France qui prévoit 3 % pour 2024, sachant que ce n'est qu'une prévision et qu'elle risque fort d'être revue à la hausse comme toutes les autres depuis deux ans.

Malgré les annonces régulières du gouvernement, chaque salarié constate en cette rentrée que les prix continuent de monter, notamment les prix de l'alimentaire qui nous impactent tous. Le gouvernement a décidé d'augmenter les prix du tarif réglementé en électricité de 10 % au 1<sup>er</sup> août, une hausse qui s'ajoute aux précédentes, et qui donne une indication sur l'inflation...

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce serait donc une hausse globale de 1,5 %\* du SNB**

(\* 0,5% Reliquat 2023  
+ 1% Augmentation 2024)

**Bien qu'étant une proposition quasi historique en ouverture de négociation et certainement aussi dû au rapport de force que les grévistes ont su installer en 2022 sur les salaires (Et même pendant la lutte contre la réforme des retraites), pour la FNME-CGT le compte n'y est pas!**

### 3/ Reconnaissance:

En ce qui concerne les avancements et reclassements (mesures dites individuelles), les employeurs ont fait **une 1<sup>er</sup> proposition à 0,8 %**. La FNME-CGT considère également qu'on est loin du compte.

L'an passé, la mobilisation des personnels des IEG a permis de gagner 2,3 % de SNB auxquels se sont ajoutées 0,4 % de mesures de branche, auxquels se sont ajoutées les mesures individuelles par entreprise (2NR pour Enedis, 1NR pour tous et 1 optionnel pour EDF, 1NR + une prime équivalent à 1NR à RTE...).

**À date, c'est bien la bataille commune de tous les électriciens et gaziers qui est à mener pour gagner, POUR TOUTES et TOUS, le socle commun au niveau de la Branche des IEG**

Le 21 septembre, une autre séance de négociation est prévue:

**La CGT exige une hausse du SNB à la hauteur de l'inflation réelle. Les salaires des salariés**

**doivent être indexés sur l'inflation pour ne pas creuser encore les inégalités sociales.**

Actuellement, un agent qui serait en NR 10 Échelon 1 ne serait même pas au SMIC!

C'est donc toute notre grille des salaires qu'il faudra revaloriser.

### **La LUTTE ça paie!**

**La simple comparaison entre la feuille de paie de janvier 2022 et celle de janvier 2023 démontre le résultat pérenne de quelques heures de grève et de la mobilisation de tous!**

Alors comme en 2022, la FNME-CGT et les Syndicats FNME-CGT invitent le personnel à:

- Mettre les négociations sous surveillance par la grève.
- Décider collectivement d'initiatives/actions pour montrer notre détermination à gagner.

**Le 21 septembre,  
TOUTES ET TOUS  
EN GRÈVE**

**POUR gagner une  
augmentation du SNB à la  
hauteur de l'inflation et de nos  
besoins les plus essentiels.**

**POUR gagner une juste  
reconnaissance et une juste  
répartition des richesses  
produites par les travailleurs.**

**LE SERVICE PUBLIC  
EST UNE ÉNERGIE**

**D'AVENIR**

**MOBILISÉS  
POUR VOUS**



